

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à la Batie Montsaléon le 7 octobre 2017**

Plus de cent personnes étaient présentes ou représentées. Plusieurs membres de Court Circuit Buëch Méouge et d'Altizeste étaient présentes aussi.

### **1 Bilan d'activité**

#### **Introduction**

Nous cloturons la troisième année de notre association. Par où commencer ? Il s'est passé tant d'événements !

Réunions de CA, réunion de relais, de référents, rencontres intra-groupes, distribution des paniers et des commandes d'agrumes, participation à la co-production d'avocats, commissions actives, démarrage de projets au long court, participation au niveau national et international, pas quoi s'ennuyer !

#### **1) La vie Associative**

156 adhérents la première année, 254 la deuxième année, 387 adhérents cette année. Nous allons finir par croire que nous sommes nombreux à souhaiter consommer autrement...

#### **Les groupes et leurs relais**

Nous sommes passés de 18 à 26 groupes organisés autour donc de 26 personnes relais. Un groupe sur Lus la Croix-Haute et deux groupes sur Lafaurie nous ont rejoints. Le grand groupe de Laragne s'est divisé en cinq. Chaque groupe organise la collecte des commandes comme le relais le souhaite, avec les supports informatiques de son choix. Par contre, cette année, tous les relais passent la commande globale de leur groupe sur un tableau en ligne. On a eu quelques déboires au début, un peu moins ensuite, mais on va y arriver. Le bilan est sans appel : pour Jacques et Aline qui passent les commandes en Sicile, on est passé de plus de 2 heures par commande à 10 petites minutes suivies d'une heure pour bavarder !

Cette année, nous avons clos les adhésions au 31 décembre 2016. Cette décision a permis un allègement de la tâche des personnes qui s'occupent des adhésions mais a créé des frustrations parmi les gens qui auraient voulu adhérer et qui n'ont pas pu parce qu'ils se sont réveillés trop tard. Si la date n'avait pas été arrêtée au 31 décembre, nous n'aurions cependant pas pris plus d'adhésions car nous sommes vraiment nombreux.

Nous avons eu quelques adhésions particulières : adhésion de personnes morales (R.E.S.P.E.C.T.S. et le groupe de Die), et une adhésion d'une personne souhaitant participer à la co-production sans être de notre association.

Nous souhaitons reproduire l'obligation pour les nouvelles et nouveaux à participer à l'Assemblée Générale et leur souhaitons la bienvenue. Ce sera pour eux l'occasion de mieux appréhender notre association et pour nous, celle de les rencontrer et de les connaître.

Au cours de l'année, et dans certains groupes, le relais a organisé une ou plusieurs rencontres afin de mieux connaître les gens de son groupe et organiser la participation du plus grand nombre à la réception des agrumes. En effet, tous les adhérents se sont engagés à participer à la vie de l'association et aller chercher les agrumes à Pont la Barque, les recevoir dans leur garage, organiser la distribution du groupe ou juste faire un gâteau et le thé. Se sont des tâches simples auxquelles chaque adhérent doit participer une fois l'année.

### **Réunions du C.A**

Le C.A élu lors de la dernière Assemblée Générale s'est réuni environ une fois par mois officiellement et se réunit tous les jeudis matins à 10h30 sur le marché de Veynes pour gérer le quotidien et pour se tenir informé de ce qui se passe dans le monde ! Ces rencontres hebdomadaires et les CA formels sont ouverts à qui le souhaite. Les dates des CA sont indiquées sur le site de Court Circuit avec l'ordre du jour ainsi que le compte-rendu. Cette année, les membres du CA ont été particulièrement impliqués, pour la co-production, dans les commissions bibliothèque, éthique et site internet et dans l'accompagnement pour la mise en place des deux nouvelles associations.

### **Les référents et le panier**

Les référents des produits du panier sont une quinzaine pour 32 producteurs. Les derniers en date étant les produits de la ferme des Tuilières, la bière BHB de Lus la Croix-Haute et les savons d'Orpierre.

La distribution des paniers a eu lieu toutes les 7 semaines. Nous avons eu du mal à trouver un lieu qui satisfasse toutes nos exigences et le panier s'est

balladé de la très belle salle des fêtes de Serres à l'étonnante Boyauderie d'Aspres sur Buëch pour finir au plan d'eau de Veynes à l'occasion du marché de producteurs le 9 juillet. Comme les années passées, qui connaît une ou un producteur, qui a envie de nous le faire rencontrer, peut devenir référent. Les membres du CA sont maintenant rodés à accompagner les personnes qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche.

### **La communication dans l'association**

Le site de l'association se fait l'écho de façon très régulière et agréable de tout ce qui se vit. Tous les compte-rendus des réunions de CA, de relais, de référents et des différentes commissions s'y trouvent. Une équipe de veille travaille tout au long de l'année pour choisir les articles. Chaque adhérent est invité à proposer des solutions quand il ou elle se cogne à une difficulté d'utilisation. N'hésitez pas à nous faire des retours, c'est comme ça que nous avancerons....

Cette année encore, une lettre d'information a été envoyée à tous les adhérents dont nous avons l'adresse mel correctement écrite avant la commande du panier. En fin d'année, nous avons décidé de la mensualiser car il se passe par moments trop d'événements et le rythme bi-mensuel nous a paru trop lent.

Les commandes d'agrumes et quelques informations prioritaires ou urgentes vous parviennent parfois via votre relais.

En bref, internet est notre outil de communication majeur et le site est le lieu où l'on peut trouver toutes les informations sur la vie de Court Circuit. Si vous cherchez une info sans la trouver sur le site, rapprochez vous alors de votre relais qui est la personne la mieux placée pour vous répondre.

### **2) Achats à Le Galline Felici**

Nous avons fait cette année six commandes aux Galline Felici. Les livraisons se sont globalement bien passées au niveau logistique. Quelques points restent à améliorer :

- Le suivi par mel de l'horaire d'arrivée du camion et de la venue des bénévoles. L'heure peut changer trois à quatre fois.
- La répercussion des informations des relais à l'équipe de bénévoles qui vient aider à Pont la Barque. C'est un détail qui pourrait nous gêner car la présence de trop de voitures en même temps sur le parking pourrait

amener le restaurateur avec lequel nous partageons l'espace à nous empêcher de passer sur son espace-parking. C'est ce qui explique que nous sommes parfois un peu secs quand les bénévoles qui viennent aider avec deux heures d'avance se voient un peu mis de côté !

- La mise en place d'une petite collation agréable et chaude, sans oublier le sucre pour les chauffeurs...

produit	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Oranges	551 caisses	1004 caisses	3060 caisses
Clémentines	144 caisses	270 caisses	1088 caisses
Citrons	151 caisses	387 caisses	1562 caisses
Avocats	269 caisses	409 caisses	206 caisses
Oranges amères	15 caisses	31 caisses	10 caisses
Mandarines	97 caisses	52 caisses	594 caisses
Citrons Cédra	5 caisses	11 caisses	56 caisses
Pamplemousses jaunes	7 caisses	7 caisses	0 caisses
Pamplemousses roses	129 caisses	215 caisses	274 caisses
<b>TOTAL caisses</b>	<b>1368 caisses</b>	<b>2386 caisses</b>	<b>6850 caisses</b>

### **Les compensations de fruits abîmés**

Concernant la qualité des fruits, si ce fut une année un peu déconcertante pour nous les consommateurs, pour les producteurs siciliens, se ne fut pas loin de catastrophique. En effet, en plus de la sécheresse, puis des inondations, le gel est arrivé jusqu'en Sicile, laissant des parterres entiers d'agrumes pourrir.... Notre association, par le biais d'une réunion (AG extraordinaire) a permis que nous puissions proposer à Le Galline Felici la compensation de la moitié des caisses d'oranges sèches et de verser à la Festa 2 le montant de l'autre moitié, soit 1860 €. Nous avons pu, de ce fait, nous poser la question de notre participation au risque météorologique qui

normalement, aurait été entièrement supporté par le consortium sicilien. La grande majorité des adhérents de Court Circuit n'a pas souhaité être dédommagée et nous avons vécu la situation bien particulière d'avoir à plaider auprès du consortium pour ne pas qu'il nous rembourse tout ! Concernant une petite partie des oranges qui a pourri très vite, Court Circuit a dédommagé les adhérents avec sa réserve financière.

Le choix que nous faisons toutes et tous de consommer par le biais de Court Circuit nous oblige à prendre le risque d'avoir en général des fruits excellents et d'une qualité bien supérieure au prix que nous les payons, et à d'autres moments, d'avoir des fruits moins bons, voir pas bons. La solidarité avec les producteurs qui vivent au rythme de la quasi-seule composante sur laquelle l'humain n'a guère de maîtrise, à savoir la météo, nous oblige à réfléchir à cette difficulté. On ne peut effectivement pas toujours être gagnant si l'on refuse que d'autres survivent difficilement. Nous devons accepter de retrouver les anciens réflexes qui faisaient que nous faisons avec ce que nous avons et non avec ce que nous voulions, quand l'agriculture n'était pas arrosée de pesticides, bâches plastiques, engrais chimiques et autres misères inventées par nous autres. Pour la majorité d'entre nous, adhérents de Court Circuit, cela semble aller de soi, nous partageons ces valeurs. Pour une toute petite partie de nos adhérents, cela n'est pas admissible et ils ne commandent plus.

### **3) Nos rencontres, nos réseaux**

Cette année, après une rencontre en décembre à Montreuil et une deuxième en avril à côté de Lyon, le collectif "l'usine à Gas" a vu le jour. Aujourd'hui, 12 associations françaises y ont participé et tous les groupements d'achats de France reçoivent une invitation et le compte-rendu de nos journées de travail. Par ce biais, nous avons pu démarrer la co-production des avocatiers et finaliser ce qui devait être au départ une première tranche et dont on doit étudier maintenant l'opportunité d'un deuxième appel à financement.

Les rencontres de l'Usine à Gas ont aussi permis la décision de la tenue de la Festa 2ème édition, à Varcès (38).

### **4) Autres actions menées ou à mener**

Une douzaine d'associations françaises et deux ou trois associations belges se sont engagées dans le projet de co-production d'avocatiers en Sicile.

Court Circuit a donc pré-acheté pour 12 000 € d'achats. La somme sera récupérée sur 5 ans. Une réunion de relais, un livret à l'intention de chaque adhérent et plusieurs petites vidéos ont été mis en place. La réponse des adhérents a été bien au delà de nos projections de départ. Soyez remerciés pour la confiance que vous nous avez faite et pour l'engagement financier et éthique auquel vous nous avez rejoint. Une petite vidéo sera montrée tout à l'heure, afin que vous puissiez avoir des nouvelles de cette belle aventure.

Marie a travaillé d'arrache pied pour que le collège de Veynes entre dans l'aventure des agrumes de Sicile et grâce à sa tenacité et à l'ouverture d'esprit de l'équipe du collège, les collégiens et lycéens ont pu se régaler des oranges, clémentines et citrons.

Le marché de producteurs et artisans locaux a été reconduit au plan d'eau de Veynes le 9 juillet dernier, pris en main cette année par les relais de Veynes. Ca a été l'occasion de rencontrer de nouveaux producteurs et nouveaux artisans locaux. L'ambiance agréable, la chaleur humaine et la venue d'acheteurs ont permis de ne pas trop se focaliser sur la météo un peu humide. La mairie de Veynes, sensible à la qualité des produits de nos producteurs souhaite reconduire cette idée de marché dans l'année, au cours d'événements spécifiques. Nous gardons le contact.

Deux associations ont vu le jour "Court Circuit Buëch Méouges" et "la Roche des Agrumes", qui prendront le relais pour les commandes d'agrumes des groupes autour de la Roche des Arnauds et de Laragne. Cela permettra de baisser de rester une association à taille humaine et nous donnera la possibilité d'accueillir de nouveaux adhérents. Le panier et toutes les autres actions que nous menons seront faites avec les adhérents des trois associations.

Une commission bibli a vu le jour, proposant des ouvrages ou dvd en prêt sur des thèmes mûrement choisis. En allant sur le site, à l'onglet "bibli en partage" vous trouverez comment faire pour vous faire prêter un livre.

La commission éthique, mise en place dès la fin de notre dernière Assemblée Générale, a travaillé très sérieusement et nous avons maintenant une belle charte, claire et précise. Merci à cette équipe.

La dernière nouveauté de l'année est ce travail entamé au mois de juin



dernier : "que rêve t-on pour le Buëch ?". Par deux fois nous nous sommes retrouvés pour réfléchir à ce que nous rêvions pour notre petite région. Une trentaine de projets ont été exprimés, que vous retrouverez dans la fleur affichée sur le mur, et déjà, trois groupes se sont mis au travail. Certains rêves seront vite effectifs, d'autres auront besoin d'une gestation plus longue, trois ou quatre ans. Nous espérons que tous verront le jour. La prochaine réunion en grand groupe se fera suite à la distribution du panier du 16 novembre prochain à la salle des fêtes de Serres. Ce sera l'occasion de commencer d'autres projets, de suivre ceux qui ont débuté, d'aider les groupes qui ont besoin d'un regard extérieur, bref, de continuer ce beau chantier.

### 5) Perspectives pour l'année 2017-2018

- Cette année, tout comme l'année passée et encore plus que l'année passée, nous souhaitons associer les adhérents aux moments d'échange du Conseil d'Administration et à la prise de décision. Pour cela, nous souhaitons inviter des membres de deux groupes à venir participer à chaque CA. Nos réunions mensuelles se dérouleront juste avant ou juste après la distribution du panier quand c'est possible, évitant à tout le monde de faire un trajet supplémentaire. Le planning des CA et de la venue des groupes sera fait en début d'année, laissant ainsi le temps aux adhérents de bloquer la date sur leur agenda souvent bien chargé....
- Au niveau du fonctionnement du CA, maintenant que nous connaissons à peu près bien les tâches à faire, nous allons nous les répartir, afin que tout ne soit pas concentré entre les mêmes mains. Encore une fois, l'outil informatique nous accompagnera dans ce changement. Nous serions ravis que des personnes non membres du CA se proposent pour accomplir certaines missions, comme Brigitte que nous saluons, qui va prendre en main les adhésions.
- Et enfin, déjà explicités plus haut, des projets vont voir le jour, d'autres vont avancer, suite à notre proposition de rêver pour le Buëch.
- Nous proposons une augmentation du montant de l'adhésion à notre association, passant de 5 € à 7 € minimum. Pourquoi ? Parce que le montant n'a pas bougé depuis le début, parce que nous allons être moins nombreux du fait de la naissance de deux autres petites soeurs associatives et donc avoir à partager les frais fixes en moins

de cotisants et enfin parce que la salle des fêtes de Serres qui accueille si confortablement la distribution des paniers sera payante.

2 Vote : 1 abstention, 0 contre

3 Bilan financier (voir document pdf)

4 Vote : 0 absence, 0 contre

5 Election pour trois ans de Thomas Raso, Philippe Rodriguez et Aline Chipaux

#### Composition du CA

Pour 3 ans  
Thomas Razo  
Philippe Rodriguez  
Aline Chipaux

Pour 2 ans  
Annick Vargoz  
Halima Bois  
Frédérique Xavier

Pour 1 an  
Dominique Giraud  
Robert Durand  
Richard Bost  
Marie-Laurence Gruet  
Jacques Régnault

6 Divers : une question est posée à l'assemblée de l'utilité de mener une réflexion par rapport au choix des producteurs pour le panier. La proposition est de se rapprocher de la commission éthique qui déjà, a commencé une réflexion sur ce sujet. En espérant que les personnes qui ont lancé cette réflexion rejoindront la commission, qu'elle soit fructueuse !